BIENVENUE



UN PETIT MOT...

Le collège Olympique accueille cette année 445 élèves, répartis de la 6ème à la 3ème.

Le collège dispose d'un dispositif ULIS (pour des élèves en situation de handicap), d'une UPE2A (classe pour les élèves nouvellement arrivés en France et ne maîtrisant pas le français).

Une section sportive ultimate et une chorale sont ouvertes à tous les élèves (sur inscription auprès du professeur responsable).
En 4ème, les élèves participeront au projet de leur classe : arts du spectacle, montagne, cuisine, cinéma et olympisme et paralympisme.

De nombreuses activités culturelles, éducatives et sportives sont proposées aux élèves tout au long de leur scolarité afin de participer à leur épanouissement personnel et scolaire.

Le collège olympique a pour mission de faire grandir les élèves, de leur transmettre des enseignements, dans un lieu qui doit être source d'épanouissement pour tous. Pour cela, le collège refuse toute forme de violence et de discrimination. Chaque personne est unique, et c'est de cette différence que naît la richesse de notre communauté éducative.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire en tant que parent d'élève au collège Olympique !

A CHAQUE ANNÉE SON OBJECTIF

CM2

6ème : découvrir le fonctionnement du collège et s'y sentir bien

5ème : devenir autonome dans son travail et sa vie de collégien

4ème : construire sa personnalité et s'ouvrir au monde, apprendre à se connaître

3ème : construire son projet d'orientation et devenir un futur citoyen

LYCEE / APPRENTISSAGE

EQUIPE DU COLLEGE

- Direction : M. Hortos, principal, et Mme Goury, Principale-Adjointe
- Secrétaire général : M. Diabi
- Secréraire de direction : Mme Virapatrin
- Secrétaire de gestion : Mme Cimadomo
- Infirmières : Mme Serre et Mme Demange
- Assistant.e sociale :
- Conseillère principale d'éducation Mme Djouder (responsable des 5èmes et 4èmes), Mme Fontaine (responsable des 6èmes et des 3èmes)
- Vie scolaire : les assistants d'éducation
- Enseignants dont le professeur principal, référent de la classe
- AESH
- Agents
- Professeur documentaliste
- Les représentants des parents d'élèves

M'INFORMER SUR LA SCOLARITÉ

PRONOTE

est une application vous permettant de consulter l'emploi du temps de votre enfant, ses résultats, le travail à faire à la maison, les absences des professeurs. Le QR code vous conduira à un tutoriel vidéo de connexion.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Votre enfant doit l'avoir tous les jours au collège pour pouvoir entrer et sortir. Le carnet vous permet de recevoir certaines informations du collège, de demander un rendez-vous avec un personnel. Vous pouvez justifier l'absence de votre enfant avec les billets roses. Vous trouverez à l'intérieur le règlement intérieur ainsi que les horaires du collège. L'alternance des semaines (p. 41) vous permettra de savoir si nous sommes en Q1 ou Q2.



TELEPHONE

Pour signaler une absence à la vie scolaire, transmettre une information administrative au secrétariat, vous pouvez contacter le collège au 04 76 33 24 50

RENCONTRE

Les équipes du collège peuvent vous recevoir pour échanger au sujet de votre enfant. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de prendre rendez-vous.



SUIVRE LES PROGRÈS DE MON ENFANT



Conseil de classe

Le travail et les progrès de votre enfant sont discutés tous les trois mois lors du conseil de classe. Il s'agit d'une réunion où tous les professeurs de la classe sont présents, le principal, les délégués des élèves et les représentants des parents. Lors de ce conseil, les professeurs discutent du travail, des progrès et des difficultés que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages. Les remarques et conseils donnés lors du conseil de classe se retrouve dans le bulletin trimestriel.

Remise des bulletins

La remise des bulletins est un rendez-vous entre les représentants légaux et le professeur principal de la classe. Les représentants légaux peuvent poser des questions au professeur, et le professeur peut transmettre aux parents les conseils donnés par les enseignants pour accompagner les progrès de leur enfant. Le bulletin est remis aux représentants légaux lors du rendez-vous.



Le travail de votre enfant est évalué dans le bulletin par des notes (sur 20) ainsi que par des compétences. Le niveau de maîtrise d'une compétence est évalué par des couleurs, de rouge à vert foncé.

Exemple de compétence : "Je sais préparer mon cartable tout seul".

	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Je sais préparer mon cartable tout seul	Je n'ai aucune affaire pour travailler ou j'ai oublié plusieurs affaires	J'ai oublié plusieurs affaires	J'ai préparé mon cartable le matin avant d'aller au collège et je n'ai rien oublié	J'ai préparé mon cartable la veille au soir et je n'ai rien oublié !

FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE

RÈGLEMENT DU COLLÈGE

Le règlement intérieur du collège (qui figure dans le carnet de correspondance de votre enfant) s'applique aux élèves et aux adultes. La connaissance et le respect des règles du collège est nécessaire pour que chaque enfant se sente bien au collège et dans ses apprentissages. Tout élève et adulte a droit au respect, et le collège refuse toute forme de violence, physique ou verbale.
L'utilisation du téléphone portable est interdite au sein du collège. Si vous avez besoin de transmettre une information à votre enfant, vous pouvez contacter la vie scolaire qui passera le message à votre enfant. Votre enfant peut également vous contacter en demandant à la vie scolaire de vous appeler.

PERMANENCE ET CDI

En cas d'absence de professeur entre deux cours, votre enfant se rendra en salle de permanence (pour faire ses devoirs encadré par un assistant d'éducation) ou au CDI (centre de documentation et d'information) pour consulter des livres.

ANIMATION ÉDUCATIVE

Sur les temps de la pause méridienne (12h45-13h45) ou le soir après les cours, le collège propose des activités culturelles ou sportives aux élèves comme la chorale, l'UNSS (association sportive du collège), le FSE (foyer socio-éducatif qui propose des sorties culturelles). Les élèves volontaires s'inscrivent en début d'année auprès des professeurs responsables.

AIDE AUX DEVOIRS

En classe de 6ème, chaque élève bénéficie d'une heure de "devoirs faits" obligatoire par semaine. Pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème, les conditions d'inscription vous seront transmis avec les documents de rentrée.

LES INGRÉDIENTS POUR LA RÉUSSITE

Votre enfant va progressivement devenir autonome dans sa vie scolaire. Mais il a encore besoin de vous pour l'aider dans cette démarche.

Sommeil

Un adolescent a besoin de 9 heures de sommeil par nuit pour bien se développer. Le manque de sommeil a des impacts directs sur la santé physique (maux de tête, fatigue...) mais également sur les apprentissages (difficultés de mémorisation). Les adolescents ont des difficultés à l'endormissement. En tant que parent, vous pouvez les accompagner pour limiter les distractions au moment du coucher (éloigner les écrans de la chambre pour ne pas se faire réveiller la nuit par les notifications du téléphone).

Réseaux sociaux

De nombreux conflits entre élèves au collège surviennent à cause des réseaux sociaux, ou se prolongent dessus. Si votre enfant utilise un réseau social, nous vous invitons à être vigilant sur son activité et les messages qu'il peut recevoir. Pour information, l'utilisation d'un réseau social peut se faire à partir de 13 ans, avec l'accord des parents.

Apprentissages scolaires

Le travail en classe est complété par du travail à faire à la maison. Même si votre enfant est inscrit à une heure de devoirs faits, cela n'est pas suffisant pour faire tous les devoirs de la semaine. Lorsque les professeurs donnent du travail à faire à la maison, ils attendent que l'élève relise les leçons tous les soirs et fassent les exercices écrits si il y en a. L'objectif n'est pas que votre enfant ait la réponse correcte à un exercice, mais qu'il ait essayé, afin que le professeur puisse l'aider en classe. Pour progresser, un élève doit pouvoir travailler au moins 30 minutes le soir après l'école.
Si vous constater que votre enfant travaille trop, n'hésitez pas à en parler au professeur principal.

Matériel pour la classe

Pour bien apprendre en classe, votre enfant a besoin d'avoir le matériel demandé par les professeurs. Avec les nouvelles matières, votre enfant aura peut-être des difficultés à penser à tout. Pouvoir prendre quelques minutes avec lui le soir pour l'aider à faire son cartable lui permettra d'arriver en classe sans stress.
Si des difficultés existent pour fournir à votre enfant le matériel demandé par le collège, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'assistante sociale du collège ou de la CPE.

QUE FAIRE SI JE M'INQUIÈTE POUR MON ENFANT ?

Je suis inquiet pour les résultats ou les apprentissages de mon enfant :
Nous vous invitons à prendre contact avec le professeur principal de votre enfant.

Mon enfant rencontre des difficultés avec d'autres élèves, n'a pas envie de venir à l'école, ne se sent pas bien au collège…
Nous vous invitons à prendre contact avec la CPE de votre enfant.

Mon enfant a un problème de santé, un traitement à prendre au collège…
Nous vous invitons à prendre contact avec l'infirmière du collège.

Nous rencontrons des difficultés sociales ou financières…
Nous vous invitons à prendre contact avec l'assistante sociale du collège

Mon enfant est en 3ème et ne sait pas du tout ce qu'il souhaite faire après le collège …
Nous vous invitons à prendre contact avec la psychologue de l'éducation nationale pour parler de l'orientation

CONTACTS

Collège Olympique
20 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
04 76 33 24 50
ce.0381780d@ac-grenoble.fr

Représentants de parents d'élèves

parentsolympique@gmail.com